

SERAFIN-PH

point d'étape au 28 mai 2026

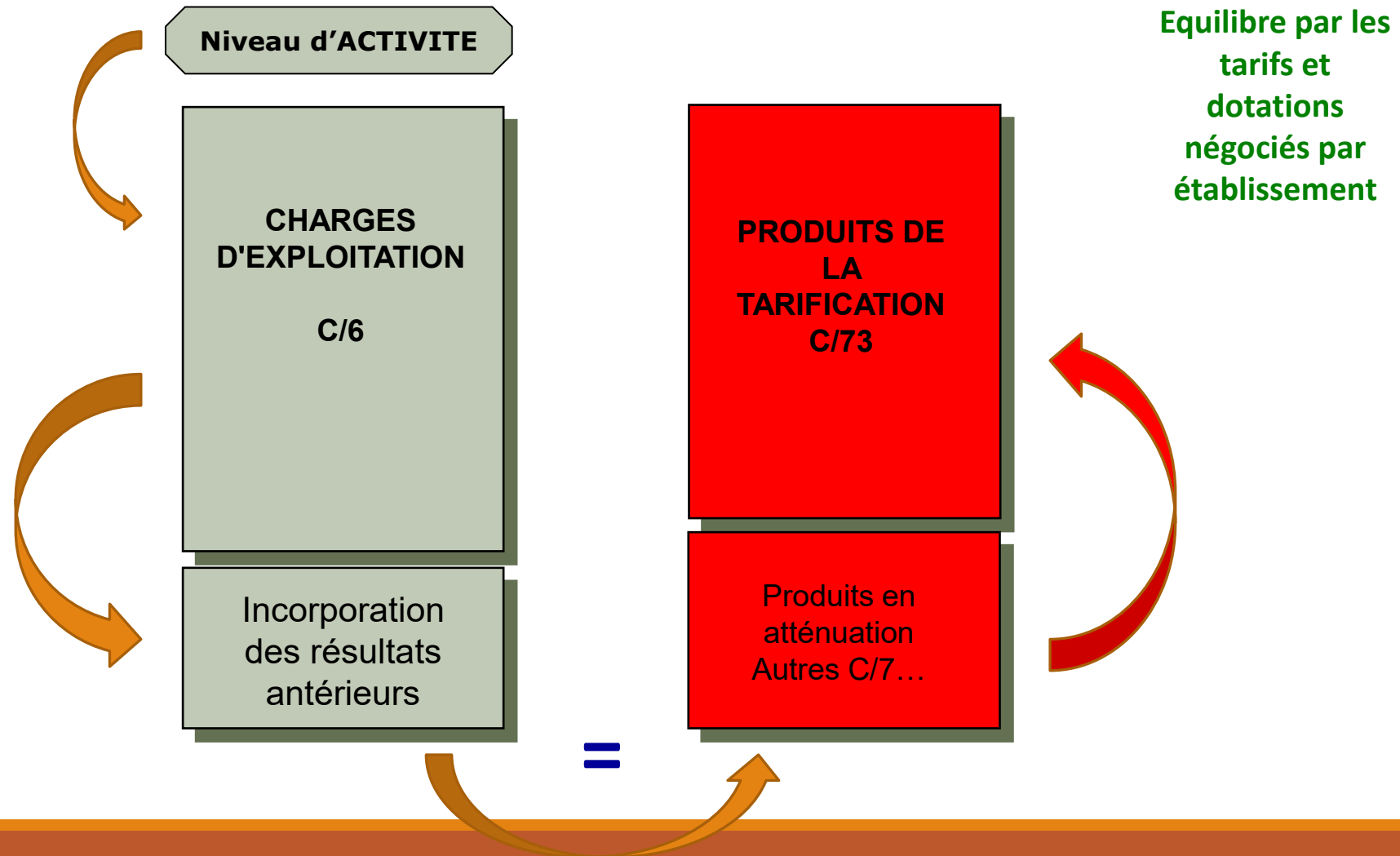
UNAPEI GRAND EST

PRÉAMBULE

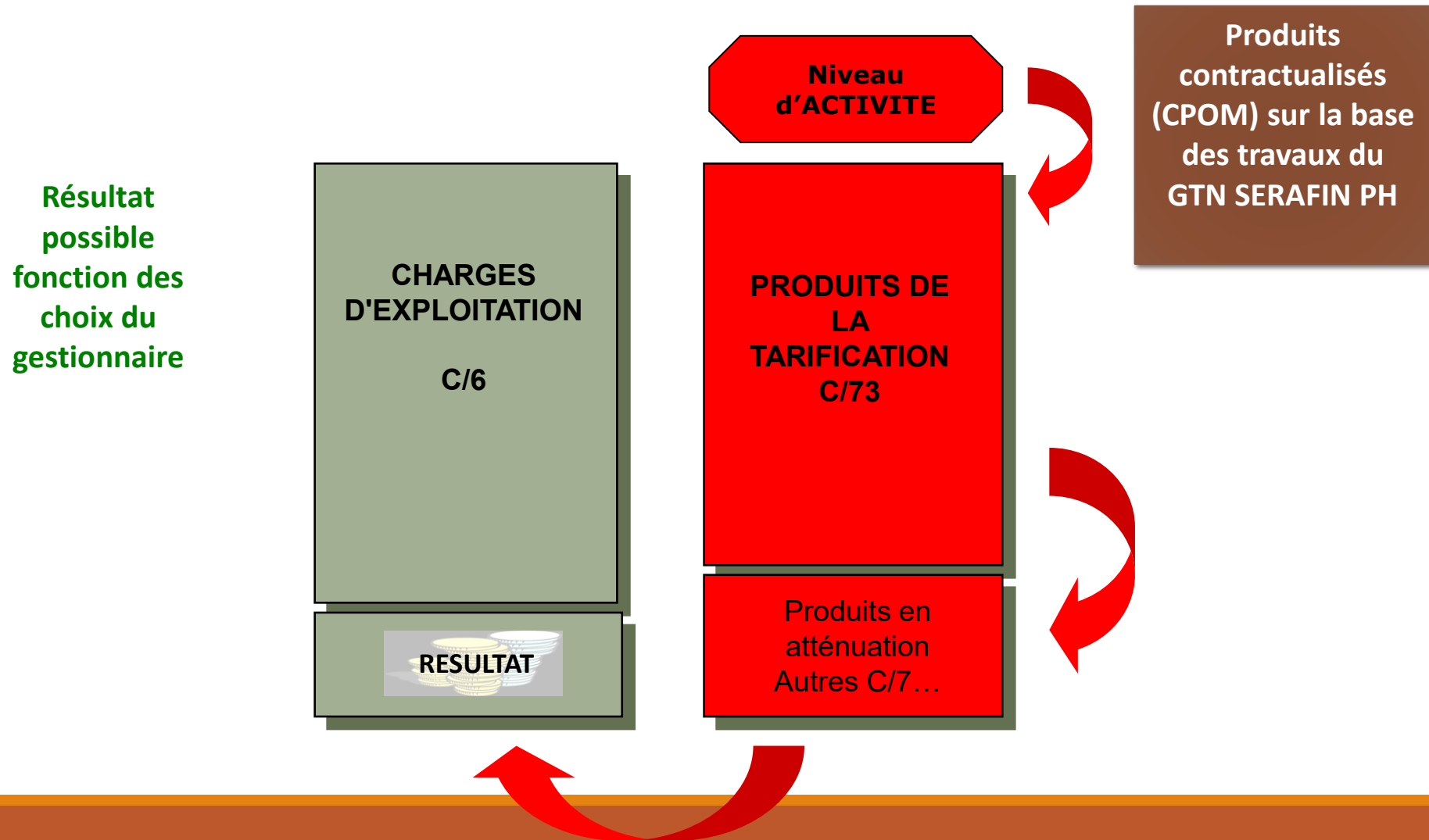
SERAFIN-PH

Réforme tarifaire ?

Place de SERAFIN-PH dans la logique tarifaire

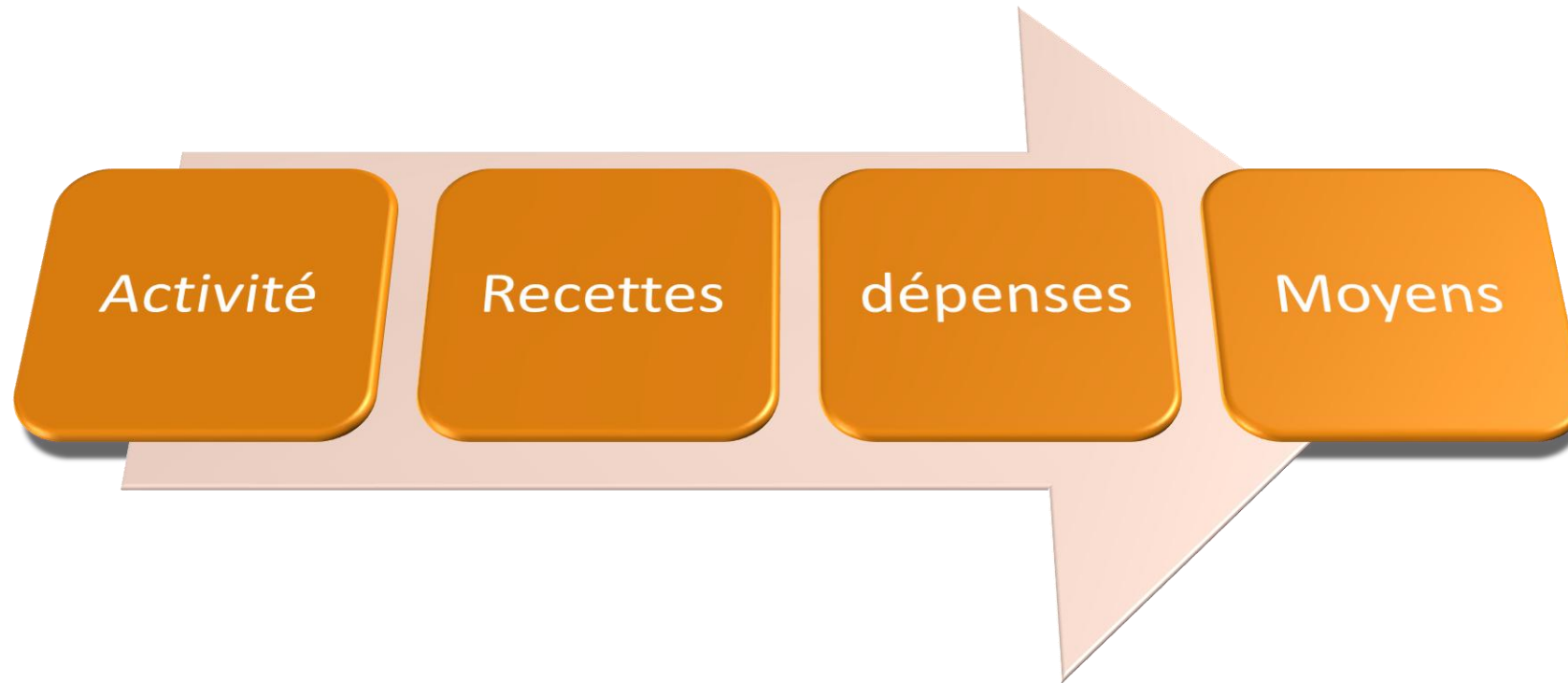


Place de SERAFIN PH dans la logique tarifaire



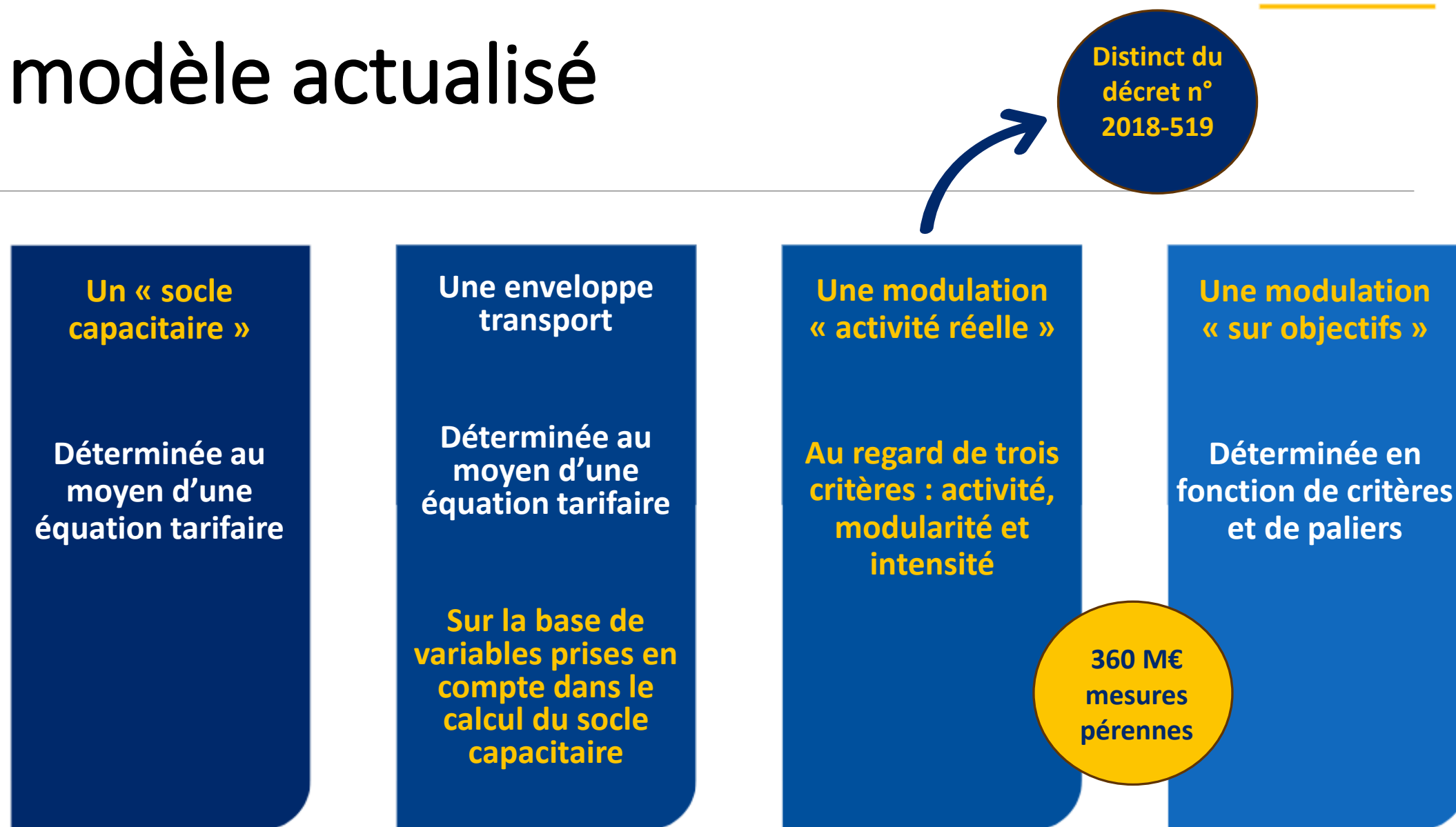
Inversion du modèle tarifaire

PILOTAGE PAR LES RECETTES

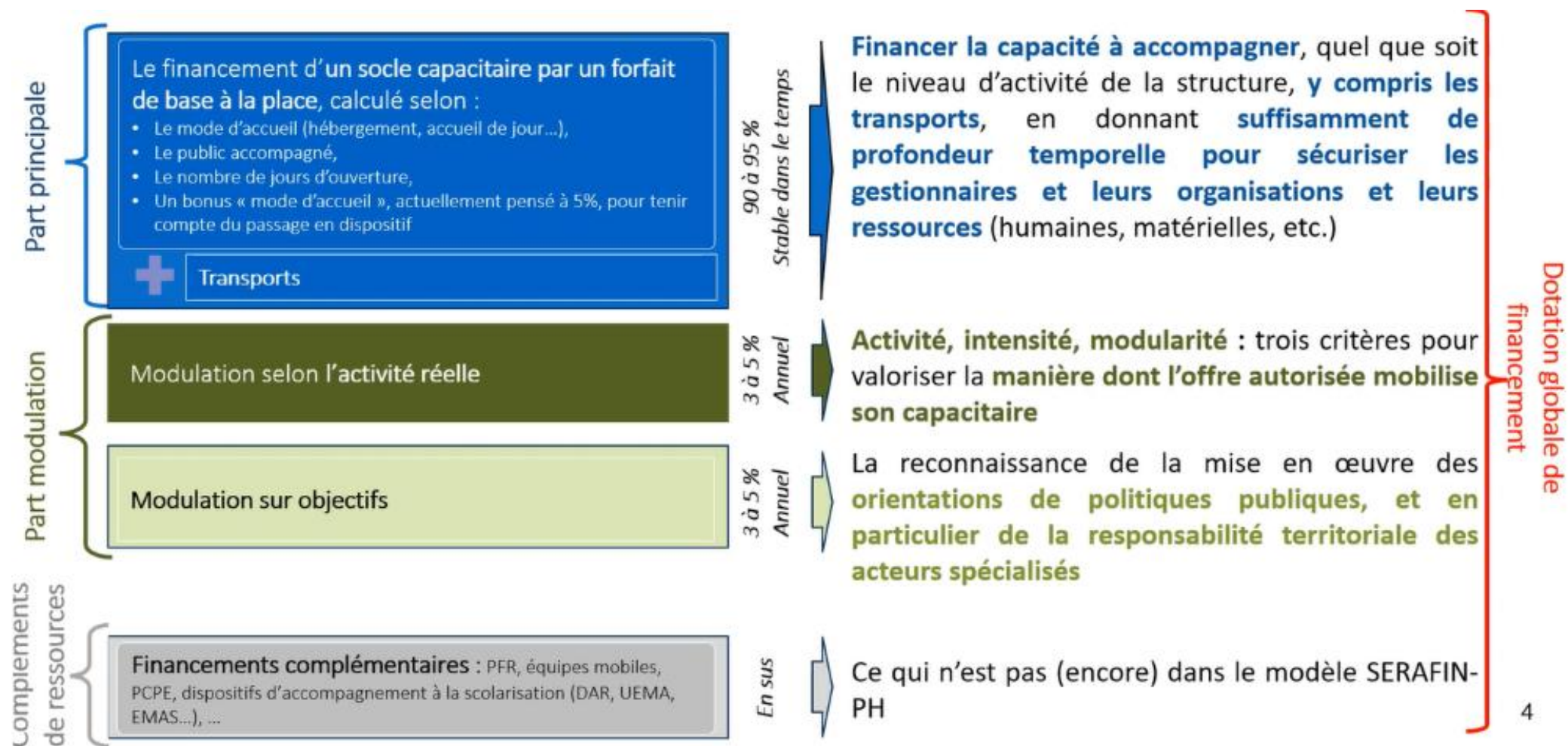


Rappels sur le modèle

Le modèle actualisé



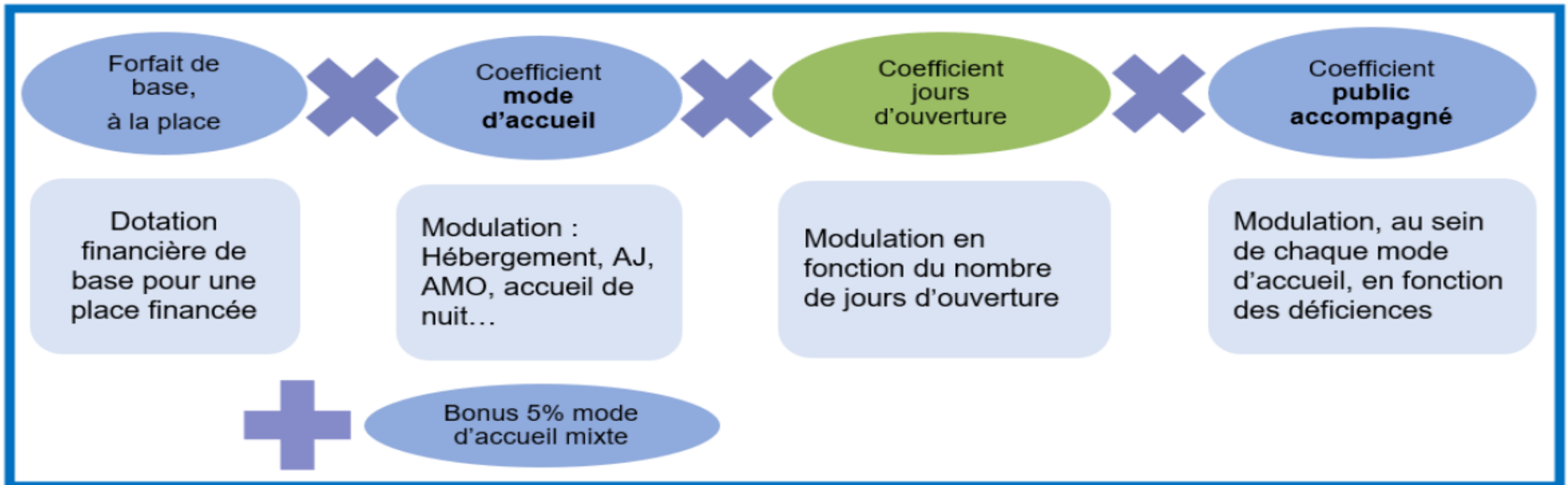
La structuration de la DGF



La dotation principale

Une dotation principale déterminée au moyen d'une équation tarifaire

Et qui représenterait 90 à 95% du financement de l'ESMS



La modulation de la dotation principale

**Présentée comme une
majoration
(de la dotation principale)**

**Déterminée à travers 3 critères
Activité, modularité et intensité**

**Pas encore de pondération des
3 critères**

**Représenterait 2 à 5% du
financement de l'ESMS**

**Montant variable d'une
année à l'autre**

**Mobiliserait, en partie, les 360
M€ de crédits nouveaux**

L'enveloppe transport

Sans surprise, les données transmises dans le cadre du Recueil PH 2025 ont été difficilement exploitables

Une enveloppe transport qui ne limite pas le poste de dépenses lié au transport

Déterminée par application d'une équation tarifaire

Principalement au regard de la modalité d'accueil

Qui n'est pas intégrée à la dotation principale

Et qui n'est donc pas affectée par la modulation de la dotation principale

La dotation complémentaire

Une dotation déterminée au regard de 6 critères, qui représenterait 2 à 5% des financements de l'ESMS

L'accompagnement des
situations complexes

L'accompagnement de la
scolarisation/formation

Les coopérations, conventions
avec les acteurs spécialisés et
du droit commun

L'appui-ressources

Le soutien à
l'autodétermination

La consolidation des informations
relatives à l'offre médico-sociale
(utilisation des SI)

Pour chaque critère, 5 niveaux d'atteinte

Le recueil 2026

SERAFIN-PH 2026 : une phase très opérationnelle



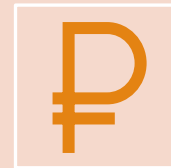
- Recueil 2026 décisif pour les ESMS du secteur enfance.



- Consolidation des données médico-économiques pour le futur modèle tarifaire.

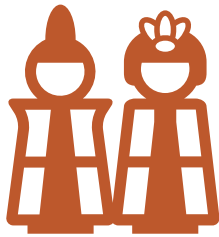


- Test de l'équation de financement et préparation des simulations individuelles.



- Préparation de la convergence tarifaire et de la dotation socle.

Un enjeu majeur pour les gestionnaires



Il ne s'agit pas seulement
de remplir une plateforme



L'objectif est de produire
une photographie fiable de
l'autorisation, du
capacitaire et de l'activité
réelle



La qualité des données
conditionne la
pertinence des
simulations financières

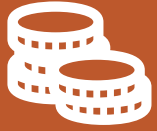
Socle capacitaire, enveloppe transport, modulation d'activité réelle et modulation sur objectifs.

La part principale dépend du mode d'accueil, du profil du public et des jours d'ouverture.

La modulation activité apprécie l'activité, la modularité et l'intensité.

La modulation sur objectifs relève d'un auto-positionnement

**Un modèle à
plusieurs
compartiments**



- Le financement ne repose pas seulement sur le nombre de places autorisées.



- Il dépend aussi des places qualifiées, ventilées, ouvertes et mobilisées.



- La capacité de l'ESMS à objectiver son activité et son engagement sera déterminante.

Le
financement
dépend de la
qualification
réelle de
l'offre

Bien distinguer autorisation, fonctionnement et activité réelle

Les informations attendues portent d'abord sur le cadre d'autorisation, et non sur l'activité réellement exercée au quotidien.

Le glossaire CNSA précise que la capacité s'apprécie au regard de l'arrêté d'autorisation, et non de l'activité effectivement déployée.

En pratique, les directions doivent revenir à leurs arrêtés d'autorisation et au FINESS, sans reconduire automatiquement le fonctionnement courant.

La bonne question n'est donc pas « comment fonctionnons-nous aujourd'hui ? », mais « que sommes-nous autorisés à faire, et comment le traduire dans SIDOBA ? »

Cette vigilance est particulièrement importante pour les ESMS disposant d'autorisations étendues, anciennes ou peu précises.

Sécuriser le périmètre des places concernées

- Toutes les places ne relèvent pas nécessairement du modèle SERAFIN-PH.



- Le périmètre 2026 concerne les ESMS enfants relevant des catégories FINESS identifiées.



- Certains dispositifs sont hors périmètre : PFR, équipes mobiles, PCPE, PAS, DAR, UEMA, EMAS.



- Une erreur de périmètre peut fausser la simulation individuelle.

SIDOBA : vérifier, corriger, ventiler, valider



- SIDOBA est pré-alimenté à partir du FINESS, mais les données doivent être vérifiées et corrigées.



- Les directions doivent comparer SIDOBA avec les arrêtés d'autorisation, modificatifs et échanges ARS.



- Les données sont à projeter au 31 décembre 2026 sur la base des informations connues au 30 avril 2026.



- Les extensions ou transformations formalisées ou en cours de formalisation doivent être intégrées.

Fonctionnement en dispositif : un enjeu technique et stratégique



- Le dispositif intégré suppose plusieurs modalités : milieu ordinaire, accueil de jour et hébergement.



- La majoration n'est possible que si les trois modalités sont proposées.



- La reconnaissance dépend d'un cadre juridique et d'échanges avec l'ARS.



- Les directions doivent sécuriser leur positionnement à échéance 2027.

File active et ETP : objectiver les ressources mobilisées



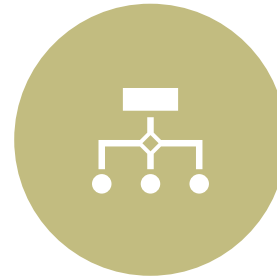
- La file active regroupe les personnes effectivement accompagnées sur la période.



- Il faut distinguer file active et accompagnements hors file active selon des critères formalisés.



- Les ETP à déclarer sont les ETP d'intervention réellement mobilisables au 31 décembre 2026.



- Les postes vacants de longue durée et les fonctions de direction ou d'encadrement sont exclus.

Modulation d'activité : choisir une période représentative

- La modulation d'activité réelle permet d'objectiver la manière dont l'offre autorisée mobilise son capacitaire.
- Elle repose sur trois dimensions à apprécier conjointement : le volume de file active, l'intensité des accompagnements et la modularité de l'offre.
- Cette modulation est majorante : elle complète l'analyse de l'activité réelle, sans se substituer au mécanisme de modulation négative en cas de sous-activité.
- Le choix d'une période de référence représentative est déterminant : la CNSA attend une observation sur 14 jours consécutifs dans une période de fonctionnement habituel.
- Il faut éviter les périodes atypiques (vacances, jours fériés, situations artificiellement favorables ou dégradées) et conserver les éléments permettant de justifier objectivement le choix retenu.

Blocs d'activité : une prestation réalisée, pas une simple présence

Comptabilisation par blocs de matin, après-midi et nuit, avec un maximum de 42 blocs par place sur 14 jours.

Seule une prestation effectivement réalisée est comptée, à la différence de la simple présence, de l'accueil ou de la disponibilité d'une place.

Une doctrine interne partagée est nécessaire pour harmoniser les pratiques et éviter les écarts de comptabilisation entre équipes et établissements.

Modulation sur objectifs : L'auto-positionnement

L'ESMS doit s'auto-positionner sur six critères : situations complexes, scolarisation/formation, coopérations, appui-ressources, autodétermination et SI.

En 2026, l'auto-positionnement se fait sur 5 paliers, de 0 à 4, sans preuves exigées avant 2027.

L'auto-positionnement doit rester juste et prudent ; mieux vaut conserver dès maintenant des justificatifs utiles.

Prochaines étapes

Le calendrier

